



Demande aide pour suite à un mariage au cameroun

Par **manulesne**, le **22/05/2008** à **18:16**

Je me suis mariée le 06/10/07 à Yaoundé au CAMEROUN le 09/10/07 j'ai fait la demande de Transcription sur les registres français avec tous les papiers qui ont été demandés. Cela fait 7 mois que nous sommes mariés et que le Consulat de France me dit à chaque appel que le dossier suit sont courts. Il me disait chaque fois qu'il fallait attendre deux à trois mois. D'autres personnes sont mariées une semaine après nous ces personnes sont arrivées en France ont fait que 2 mois. C'est pour cela que je demande une aide ou information en vous remerciant par avance
pouvez me contacter par email : Emmanuel.lesne@aliceadsl.fr